

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 00375 Numéro SIREN : 315 332 171 Nom ou dénomination : ARTHAUD & ASSOCIES LYON

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/013508

ARTHAUD & ASSOCIES LYON

Société par actions simplifiée

Au capital de 100.000 €

73, rue François Mermet

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

315 332 171 RCS LYON

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2020

Certifié conforme

La Gérance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a small mark.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	49 542	49 542		112	-112	-100.00
	Fonds commercial (1)	1 004 950	70 000	934 950	1 004 950	-70 000	-6.97
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	532 603	404 200	128 403	218 738	-90 334	-41.30
	Immobilisations en cours	4 695		4 695		4 695	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	161 520		161 520	169 020	-7 500	-4.44
	Créances rattachées à des participations	61 850		61 850	35 920	25 930	72.19
	Autres titres immobilisés	30		30	30		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	16 400		16 400	18 194	-1 794	-9.86
	Total II	1 831 591	523 742	1 307 849	1 446 964	-139 115	-9.61
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 588		1 588	2 884	-1 296	-44.95
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	897 987	30 578	867 410	931 623	-64 213	-6.89
	Autres créances	394 999		394 999	167 396	227 603	135.97
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	100 350		100 350	100 150	200	0.20
	Disponibilités	488 316		488 316	635 642	-147 326	-23.18
	Charges constatées d'avance (3)	32 204		32 204	31 600	605	1.91
	Total III	1 915 444	30 578	1 884 867	1 869 294	15 572	0.83
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 747 035	554 319	3 192 716	3 316 259	-123 543	-3.73

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/202012		Exercice N-1 30/09/201912		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000		100 000			
	Réserves						
	Réserve légale	10 000		10 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles	259 991		259 991			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	95 833		114 475		-18 641	-16.28
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	263 026		186 259		76 767	41.22
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	728 851		670 725		58 126	8.67
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTES (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges	198 000		210 000		-12 000	-5.71
	Total III	198 000		210 000		-12 000	-5.71
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	487 815		591 974		-104 159	-17.60
	Concours bancaires courants	1 874				1 874	
	Emprunts et dettes financières diverses			60 000		-60 000	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	356 882		245 288		111 594	45.50
	Dettes fiscales et sociales	435 249		647 428		-212 179	-32.77
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Comptes de Régularisation	Autres dettes	22 374		58 939		-36 564	-62.04
	Produits constatés d'avance (1)	961 671		831 906		129 765	15.60
	Total IV	2 265 865		2 435 534		-169 669	-6.97
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 192 716		3 316 259		-123 543	-3.73

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 919 7911 992 637

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N30/09/202012			Exercice N-130/09/201912		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 581 918		3 581 918	4 013 676		-431 758	-10.76
Chiffre d'affaires NET	3 581 918		3 581 918	4 013 676		-431 758	-10.76
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			5 190	1 979		3 211	162.25
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			113 446	53 622		59 824	111.57
Autres produits			6 608	1 416		5 192	366.72
Total des Produits d'exploitation (I)			3 707 161	4 070 693		-363 531	-8.93
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 671 995	1 527 254		144 741	9.48
Impôts, taxes et versements assimilés			36 844	61 068		-24 224	-39.67
Salaires et traitements			1 062 029	1 432 621		-370 592	-25.87
Charges sociales			442 663	552 850		-110 187	-19.93
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			97 510	99 824		-2 314	-2.32
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			70 000			70 000	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 373	51 272		-40 900	-79.77
Dotations aux provisions				20 000		-20 000	-100.00
Autres charges			22 752	28 744		-5 992	-20.85
Total des Charges d'exploitation (II)			3 414 167	3 773 634		-359 468	-9.53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			292 995	297 059		-4 064	-1.37
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	61 850		59 900		1 950	3.26
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	378		572		-194	-33.86
Autres intérêts et produits assimilés (3)	380		150		230	152.96
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	62 608		60 622		1 987	3.28
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 387		7 270		-883	-12.14
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	6 387		7 270		-883	-12.14
2. Résultat financier (V-VI)	56 221		53 352		2 869	5.38
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	349 216		350 411		-1 195	-0.34
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 926		18 338		-16 412	-89.50
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 500		78 925		-71 425	-90.50
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	9 426		97 264		-87 838	-90.31
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			82 611		-82 611	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 500		97 835		-90 335	-92.33
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 000		35 698		-27 698	-77.59
Total VIII	15 500		216 145		-200 645	-92.83
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-6 074		-118 881		112 807	94.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	80 116		45 271		34 845	76.97
Total des produits (I+III+V+VII)	3 779 196		4 228 578		-449 383	-10.63
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 516 170		4 042 319		-526 150	-13.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	263 026		186 259		76 767	41.22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

62 303 60 472

SAS ARTHAUD & ASSOCIES LYON

73 RUE FRANCOIS MERMET

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

ANNEXE DU 01/10/2019 AU 30/09/2020

ARTHAUD ET ASSOCIES LYON

73 Rue François Mermet

69160 Tassin-la-Demi-Lune

04 37 41 62 50

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 192 715.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 581 918.18 Euros et dégageant un bénéfice de 263 025.89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 a eu comme impact significatif une décroissance du chiffre d'affaires n'ayant pas eu d'impact négatif sur le résultat d'exploitation de l'exercice. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 054 492		
Installations générales agencements aménagements divers	115 759		3 485
Matériel de transport	227 052		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	182 730		3 578
Immobilisations corporelles en cours			4 695
TOTAL	525 540		11 758
Autres participations	204 940		61 850
Autres titres immobilisés	30		
Prêts, autres immobilisations financières	18 194		
TOTAL	223 164		61 850
TOTAL GENERAL	1 803 196		73 608

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 054 492	1 054 492
Installations générales agencements aménagements divers			119 244	119 244
Matériel de transport			227 052	227 052
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			186 308	186 308
Immobilisations corporelles en cours			4 695	4 695
TOTAL			537 298	537 298
Autres participations		43 420	223 370	223 370
Autres titres immobilisés			30	30
Prêts, autres immobilisations financières		1 794	16 400	16 400
TOTAL		45 214	239 800	239 800
TOTAL GENERAL		45 214	1 831 591	1 831 591

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	49 430	112		49 542
Installations générales agencements aménagements divers	71 779	10 318		82 097
Matériel de transport	93 868	66 771		160 639
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	141 156	20 309		161 465
TOTAL	306 802	97 398		404 200
TOTAL GENERAL	356 232	97 510		453 742

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	112				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 318				
Matériel de transport	66 771				
Matériel de bureau informatique mobilier	20 309				
TOTAL	97 398				
TOTAL GENERAL	97 510				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	210 000	8 000	20 000		198 000
TOTAL	210 000	8 000	20 000		198 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles		70 000			70 000
Sur comptes clients	71 919	10 373	51 714		30 578
TOTAL	71 919	80 373	51 714		100 578
TOTAL GENERAL	281 919	88 373	71 714		298 578
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		80 373 8 000	71 714		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	61 850	61 850	
Autres immobilisations financières	16 400	16 400	
Clients douteux ou litigieux	42 668	42 668	
Autres créances clients	855 319	855 319	
Personnel et comptes rattachés	1 200	1 200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 175	19 175	
Taxe sur la valeur ajoutée	68 018	68 018	
Divers état et autres collectivités publiques	4 800	4 800	
Groupe et associés	294 780	294 780	
Débiteurs divers	7 026	7 026	
Charges constatées d'avance	32 204	32 204	
TOTAL	1 403 441	1 403 441	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 537	5 537		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	484 151	138 077	346 074	
Fournisseurs et comptes rattachés	356 882	356 882		
Personnel et comptes rattachés	113 401	113 401		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 466	106 466		
Impôts sur les bénéfices	29 665	29 665		
Taxe sur la valeur ajoutée	179 242	179 242		
Autres impôts taxes et assimilés	6 475	6 475		
Autres dettes	22 374	22 374		
Produits constatés d'avance	961 671	961 671		
TOTAL	2 265 865	1 919 791	346 074	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 391			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	143 748			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	200.0000	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial CAUDIREX			690 348	690 348	70 000
Clientèle SOCAGEST CAUDIREX			91 347	91 347	
Clientèle SOFIDEX CAUDIREX			223 255	223 255	
Total			1 004 950	1 004 950	70 000

Dépréciation liée à une perte significative de clientèle.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	27 888	100.00
Logiciels	21 654	33.33
Fonds commercial	690 348	
Clientèle	314 602	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 E, chiffre d'affaires : 7 300 000 E, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau / informati	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Néant.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Néant.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	55 434
Autres créances	21 088
Disponibilités	841
Total	77 363

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 537
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 318
Dettes fiscales et sociales	167 246
Autres dettes	4 705
Total	310 806

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	32 204
Total	32 204
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	961 671
Total	961 671

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	20
Total	27

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	17 605	62 608
Dont entreprises liées		62 303

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	349 216	83 682
Résultat exceptionnel (hors participation)	-6 074	-1 694
Résultat comptable (hors participation)	263 026	81 988

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R123-198-9 du code de commerce, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1400 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		196 000
Cautionsolidaire GVGM ST GENIS pour Crédit M	28 000	
Cautionsolidaire titres Médiane Expertise	168 000	
Total (1)		196 000
(1) dont concernant les participations		196 000

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 0.7 %,
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les non-cadres
- âge conventionnel de départ : 62 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social est de 21 052.89euros au 30-09-2020.

ARTHAUD & ASSOCIES LYON

Société par actions simplifiée d'expertise-comptable

Au capital de 100.000 €

73, rue François Mermet

69160 TASSIN LA DEMI -LUNE

315 332 171 RCS LYON

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

SOUMISE A L'ASSOCIEE UNIQUE PAR LE PRESIDENT

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé qui s'élève à + 263.025,89 €, de la manière suivante :

- A l'attribution d'un dividende à l'associée unique, à hauteur de 250.000,00 € ;
- Le solde, soit la somme de 13.025,89 €, en totalité au compte « Autres réserves qui se trouve ainsi porté de + 95.833,49 € à + 108.859,38 €.

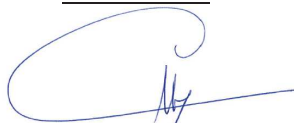
Le dividende de 250.000,00 € est mis en paiement ce jour au siège social.

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement Nous vous rappelons les répartitions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices sociaux

Exercices	Montant de la distribution	Revenus éligibles A l'abattement
30 septembre 2019	200.000 €	200.000 €
30 septembre 2018	200.000 €	200.000 €
30 septembre 2017	220.000 €	220.000 €

CETTE DECISION A ETE PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LE 28 DECEMBRE 2020.

Le Président



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

ARTHAUD & ASSOCIES LYON

73, rue François Mermet
69 160 TASSIN LA DEMI LUNE

S.A.S. au capital de 100 000 €
315 332 171 RCS LYON

SAGEC AUDIT

*Société par Actions Simplifiée au capital de 80 000 €
RCS de Saint Etienne : 515 375 541 Code APE : 6920Z*

21 Boulevard Lachèze 42 600 MONTBRISON
Tél. : 04 77 52 78 10 Fax : 04 77 52 78 19
contact@sagec-audit.com

 **commissaire
aux comptes**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

ARTHAUD & ASSOCIES LYON

73, rue François Mermet
69 160 TASSIN LA DEMI LUNE

S.A.S. au capital de 100 000 €
315 332 171 RCS

SAGEC AUDIT

*Société par Actions Simplifiée au capital de 80 000 €
RCS de Saint Etienne : 515 375 541 Code APE : 6920Z*

21 Boulevard Lachèze 42 600 MONTBRISON
Tél. : 04 77 52 78 10 Fax : 04 77 52 78 19
contact@sagec-audit.com

 **commissaire
aux comptes**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société : ARTHAUD & ASSOCIES LYON
Exercice clos le 30 septembre 2020

A l'associée unique de la société ARTHAUD & ASSOCIES LYON,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARTHAUD & ASSOCIES LYON relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 23 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 10 décembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associée Unique appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

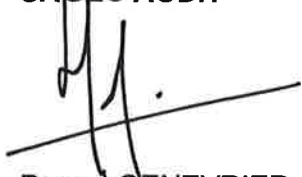
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montbrison, le 11 décembre 2020,

Le Commissaire aux comptes

SAGEC AUDIT



Pascal GENEVRIER
Associé

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES LYON

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Adresse de l'entreprise 73 RUE FRANCOIS MERMET

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET*

3 1 5 3 3 2 1 7 1 0 0 0 3 4

Néant ☐ *

		Exercice N clos le, [3 0 0 9 2 0 2 0]		N-1 [3 0 0 9 2 0 1 9]	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	49 542	49 542		112
	Fonds commercial (1)	1 004 950	70 000	934 950	1 004 950
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	532 603	404 200	128 403	218 738
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	4 695		4 695	
	Avances et acomptes				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations	161 520		161 520	169 020
	Créances rattachées à des participations	61 850		61 850	35 920
	Autres titres immobilisés	30		30	30
	Prêts				
	Autres immobilisations financières*	16 400		16 400	18 194
	TOTAL (II)	1 831 591	523 742	1 307 849	1 446 964
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 588		1 588	2 884
	Clients et comptes rattachés (3)*	897 987	30 578	867 410	931 623
	Autres créances (3)	394 999		394 999	167 396
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	100 350		100 350	100 150
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Disponibilités	488 316		488 316	635 642
	Charges constatées d'avance (3)*	32 204		32 204	31 600
	TOTAL (III)	1 915 444	30 578	1 884 867	1 869 294
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif* (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	3 747 035	554 319	3 192 716	3 316 259
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	78 250	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :			Créances :
Immobiliations :					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES LYON

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.00.....0.00.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	259 991	259 991
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	95 833	114 475
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	263 026	186 259
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	728 851	670 725
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	198 000	210 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	198 000	210 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	489 689	591 974
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		60 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	356 882	245 288
	Dettes fiscales et sociales	DY	435 249	647 428
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	22 374	58 939
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	961 671	831 906
	TOTAL (IV)	EC	2 265 865	2 435 534
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 192 716	3 316 259
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 919 791	1 992 637
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES LYON

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF			
			FG	3 581 918	FH		FI	3 581 918	4 013 676	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 581 918	FK		FL	3 581 918	4 013 676		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	5 190	1 979		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	113 446	53 622		
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 608	1 416		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 707 161	4 070 693	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 671 995	1 527 254	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	36 844	61 068	
	Salaires et traitements*						FY	1 062 029	1 432 621	
	Charges sociales (10)						FZ	442 663	552 850	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*			GA	97 510	99 824	
				- dotations aux provisions			GB	70 000		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	10 373	51 272
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		20 000
	Autres charges (12)						GE	22 752	28 744	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 414 167	3 773 634	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	292 995	297 059	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	61 850	59 900	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	378	572	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	380	150	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	62 608	60 622	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	6 387	7 270	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	6 387	7 270	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	56 221	53 352		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	349 216	350 411		

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES LYON

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	1 926	18 338	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	7 500	78 925	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	9 426	97 264	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		82 611	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	7 500	97 835	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	8 000	35 698	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	15 500	216 145	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(6 074)	(118 881)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	80 116	45 271	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 779 196	4 228 578	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 516 170	4 042 319	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	263 026	186 259	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *								HP		
			- Crédit bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	62 303	60 472	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	41 732	10 448	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)										A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	10 788	5 089	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
	Cession Titres Participation										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Provision Transaction										7 500		7 500	
Rentrées Créances amorties										8 000			
												1 926	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
											Charges antérieures		Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

Capital Group

SAS ARTHAUD & ASSOCIES LYON

73 RUE FRANCOIS MERMET

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

ANNEXE DU 01/10/2019 AU 30/09/2020

ARTHAUD ET ASSOCIES LYON

73 Rue François Mermet

69160 Tassin-la-Demi-Lune

04 37 41 62 50

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 192 715.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 581 918.18 Euros et dégageant un bénéfice de 263 025.89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 a eu comme impact significatif une décroissance du chiffre d'affaires n'ayant pas eu d'impact négatif sur le résultat d'exploitation de l'exercice. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 054 492		
Installations générales agencements aménagements divers	115 759		3 485
Matériel de transport	227 052		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	182 730		3 578
Immobilisations corporelles en cours			4 695
TOTAL	525 540		11 758
Autres participations	204 940		61 850
Autres titres immobilisés	30		
Prêts, autres immobilisations financières	18 194		
TOTAL	223 164		61 850
TOTAL GENERAL	1 803 196		73 608

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 054 492	1 054 492
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			119 244	119 244
Matériel de transport			227 052	227 052
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			186 308	186 308
Immobilisations corporelles en cours			4 695	4 695
TOTAL			537 298	537 298
Autres participations		43 420	223 370	223 370
Autres titres immobilisés			30	30
Prêts, autres immobilisations financières		1 794	16 400	16 400
TOTAL		45 214	239 800	239 800
TOTAL GENERAL		45 214	1 831 591	1 831 591

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	49 430	112		49 542
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers	71 779	10 318		82 097
Matériel de transport	93 868	66 771		160 639
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	141 156	20 309		161 465
TOTAL	306 802	97 398		404 200
TOTAL GENERAL	356 232	97 510		453 742

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	112				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 318				
Matériel de transport	66 771				
Matériel de bureau informatique mobilier	20 309				
TOTAL	97 398				
TOTAL GENERAL	97 510				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	210 000	8 000	20 000		198 000
TOTAL	210 000	8 000	20 000		198 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles		70 000			70 000
Sur comptes clients	71 919	10 373	51 714		30 578
TOTAL	71 919	80 373	51 714		100 578
TOTAL GENERAL	281 919	88 373	71 714		298 578
Dont dotations et reprises d'exploitation		80 373	71 714		
exceptionnelles		8 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	61 850	61 850	
Autres immobilisations financières	16 400	16 400	
Clients douteux ou litigieux	42 668	42 668	
Autres créances clients	855 319	855 319	
Personnel et comptes rattachés	1 200	1 200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 175	19 175	
Taxe sur la valeur ajoutée	68 018	68 018	
Divers état et autres collectivités publiques	4 800	4 800	
Groupe et associés	294 780	294 780	
Débiteurs divers	7 026	7 026	
Charges constatées d'avance	32 204	32 204	
TOTAL	1 403 441	1 403 441	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 537	5 537		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	484 151	138 077	346 074	
Fournisseurs et comptes rattachés	356 882	356 882		
Personnel et comptes rattachés	113 401	113 401		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 466	106 466		
Impôts sur les bénéfices	29 665	29 665		
Taxe sur la valeur ajoutée	179 242	179 242		
Autres impôts taxes et assimilés	6 475	6 475		
Autres dettes	22 374	22 374		
Produits constatés d'avance	961 671	961 671		
TOTAL	2 265 865	1 919 791	346 074	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 391			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	143 748			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	200.0000	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial CAUDIREX			690 348	690 348	70 000
Clientèle SOCAGEST CAUDIREX			91 347	91 347	
Clientèle SOFIDEX CAUDIREX			223 255	223 255	
Total			1 004 950	1 004 950	70 000

Dépréciation liée à une perte significative de clientèle.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	27 888	100.00
Logiciels	21 654	33.33
Fonds commercial	690 348	
Clientèle	314 602	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 E, chiffre d'affaires : 7 300 000 E, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau / informati	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Néant.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Néant.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	55 434
Autres créances	21 088
Disponibilités	841
Total	77 363

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 537
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 318
Dettes fiscales et sociales	167 246
Autres dettes	4 705
Total	310 806

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		32 204
Total		32 204
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		961 671
Total		961 671

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	20
Total	27

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	17 605	62 608
Dont entreprises liées		62 303

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	349 216	83 682
Résultat exceptionnel (hors participation)	-6 074	-1 694
Résultat comptable (hors participation)	263 026	81 988

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R123-198-9 du code de commerce, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1400 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Caution solidaire GVGM ST GENIS pour Crédit M	28 000	196 000
Caution solidaire titres Médiane Expertise	168 000	
Total (1)		196 000
(1) dont concernant les participations		196 000

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 0.7 %,
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les non-cadres
- âge conventionnel de départ : 62 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social est de 21 052.89euros au 30-09-2020.

SAS ARTHAUD & ASSOCIES LYON
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Page - 25

Page - 25

